

# NATURA 2000

## FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES  
D'INTERET COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION

---

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

<b>1.1. Type</b>	<b>1.2. Code du site</b>	<b>1.3. Date de 1ERE compilation</b>	<b>1.4. Mise à jour</b>
B	FR8201658	31/12/1995	11/2015

#### 1.5. Relation avec d'autres sites Natura 2000

Les liens fonctionnels entre les sites Natura 2000 voisins sont très nombreux. Les principaux sont listés ci-après :

Code	Intitulé du site Natura 2000	Liens fonctionnels	Groupes
FR 910 1669	Rivières de Rompon, Ouvèze, Payre	Corridors aquatique et terrestre	Poissons Invertébrés Mammifères semi-aquatiques Chiroptères
FR 820 1663	Affluents rive droite du Rhône	Corridors aquatique et terrestre	Poissons Invertébrés Mammifères semi-aquatiques Chiroptères
FR 820 1677	Milieux alluviaux du Rhône aval	Corridors aquatique et terrestre	Poissons Invertébrés Mammifères semi-aquatiques Chiroptères
FR 820 1664	Secteurs des sucs	Corridor terrestre	Flore
FR 821 010	Printegarde	Corridors aquatique et terrestre	Oiseaux

#### 1.6. Responsable(s)

DREAL Rhône-Alpes / SPN-IGB-MNHN

**1.7. Appellation du site (nom en minuscule)**

Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

**1.8. Indication du site et dates de désignation/classement***DATE SITE PROPOSE ELIGIBLE COMME SIC*

31/03/1999

*DATE SITE ENREGISTRE COMME SIC*

07/11/2013

*DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS*

Sans objet

*DATE DE DESIGNATION DU SITE COMME ZSC*

Sans objet

**2. LOCALISATION DU SITE****2.1. Coordonnées du centre du site**

Coordonnées en degrés décimaux du centre du site :

*LONGITUDE*

E 816 855,8

*LATITUDE*

N 6 415 964,6

**2.2. Superficie (en ha)**

20 273 ha

**2.3. Longueur du site (en km)****2.4. Région administrative**

CODE INSEE	REGION
82	Rhône-Alpes

CODE INSEE	DEPARTEMENT	COUVERTURE (%)
07	Ardèche	99%
26	Drôme	<1%

CODE INSEE	COMMUNES	COUVERTURE (%)
7001	Accons	<1%
7004	Ajoux	6%
7006	Albon-d'Ardèche	5%
7027	Beauchastel	2%
7030	Beauvène	<1%
7048	Chalencon	1%
7074	Creysseilles	2%
7083	Dunière-sur-Eyrieux	2%
7094	Gilhac-et-Bruzac	2%
7096	Gluiras	5%

CODE INSEE	COMMUNES	COUVERTURE (%)
7104	Issamoulenc	8%
7165	Les Nonières	2%
7167	Les Ollières-sur-Eyrieux	1%
7184	Pranles	5%
7215	Saint-Barthélemy-le-Meil	1%
7220	Saint-Christol	1%
7233	Saint-Etienne-de-Serre	8%
7237	Saint-Fortunat-sur-Eyrieux	5%
7239	Saint-Genest-Lachamp	5%
7253	Saint-Julien-du-Gua	8%
7256	Saint-Julien-Labrousse	2%
7257	Saint-Julien-le-Roux	<1%
7261	Saint-Laurent-du-Pape	2%
7274	Saint-Maurice-en-Chalencon	2%
7276	Saint-Michel-d'Aurance	2%
7278	Saint-Michel-de-Chabrilanoux	4%
7286	Saint-Pierreville	10%
7295	Saint-Sauveur-de-Montagut	5%
7303	Saint-Vincent-de-Durfort	<1%
7314	Silhac	2%
7338	Vernoux-en-Vivarais	1%
7349	La Voulte-sur-Rhône	<1%
26124	Etoile-sur-Rhône	<1%

## 2.6. Région biogéographique

Méditerranéenne (81%)  
 Continentale (19%)

## 3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 3.1. Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci

TYPES D'HABITATS ANNEXE I

TYPES D'HABITATS INSCRITS A L'ANNEXE I						ÉVALUATION DU SITE			
Code	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes	Qualité des données	A B C D	A B C		
				[nombre]		Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150			3,17		G	D	C	C	C
3260			1,94		G	C	C	C	C
3280			78,54		G	B	C	C	C
4030			76,23		G	B	C	B	B
5110			157,16		G	C	C	B	B
5120			1 282,28		G	B	B	B	B
5210		X	-	-	-	-	-	-	-
<b>6120*</b>			0,54		G	C	C	C	C
6210			1 207,35		G	A	B	B	B
<b>6230*</b>			9,98		G	D	C	C	D
6410			17,14		G	B	C	C	C
6430			21,79		G	C	C	C	C
6510			760,89		G	B	C	B	B
6520			9,00		G	C	C	B	C
8220			81,32		G	A	C	A	B
8230			75,28		G	B	C	B	B
8310			-	2	P	D	D	D	D
<b>91E0*</b>			142,05		G	C	C	C	C
9120			1 389,42		G	C	B	B	C
9160			494,57		G	C	B	C	C
92A0			41,34		G	C	C	C	C
9260			4 841,55		G	A	A	B	B
9340			1,36		G	D	C	C	C

NP : Lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte : Il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes : Pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données : G= «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple) ; M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple) ; P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

Représentativité : A: représentativité excellente ; B: représentativité bonne ; C: représentativité significative ; D: présence non significative.

Superficie relative : A:  $100 \geq p > 15 \%$  ; B:  $15 \geq p > 2 \%$  ; C:  $2 \geq p > 0 \%$

Degré de conservation :

- i) degré de conservation de la structure : I: structure excellente, II: structure bien conservée, III: structure moyenne ou partiellement dégradée.
- ii) degré de conservation des fonctions : I: excellentes perspectives, II: bonnes perspectives, III: perspectives moyennes ou défavorables.
- iii) possibilité de restauration : I: restauration facile, II: restauration possible au prix d'un effort moyen, III: restauration difficile ou impossible.

Synthèse (notation globale pour les trois sous-critères) : A: conservation excellente ; B: conservation bonne ; C: conservation moyenne ou réduite

Évaluation globale : A: valeur excellente, B: valeur bonne, C: valeur significative.

Après analyse des relevés phytosociologiques et mise en correspondance avec les référentiels d'usages, la formation **5210-Matorrals arborescents à Juniperus spp.** a été retenue comme un faciès à *Juniperus oxycedrus* des fourrés saxicoles à Amélanhier oval et Buis toujours-vert (Alliance du *Berberidion vulgaris*) et ainsi rapportés à l'habitat d'intérêt communautaire **5110-Formations stables xéro-thermophiles à Buxus sempervirens** des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*). L'habitat 5210 pourrait néanmoins être présent au travers de quelques stations très localisées, mais des investigations plus fines qui n'ont pas pu être mise en œuvre en 2013/2014 doivent être menées pour le vérifier.

## 3.2. Espèces mentionnées à l'Article 4 de la Directive 2009/147/CE (ex 79/409/CEE) et figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE et évaluation du site pour celles-ci

ESPECE					POPULATION PRESENTE SUR LE SITE						ÉVALUATION DU SITE			
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
						Min.	Max.				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1036	<i>Macromia splendens</i>			p				V	DD	C	C	A	D
I	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>			p				C	DD	C	B	C	B
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>			p				V	DD	D	C	C	D
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>			R				P	DD	D	C	C	D
I	1074	<i>Eriogaster catax</i>			P, r				P	DD	C	C	B	C
I	1078	<i>Euplagia quadripunctaria*</i>			P				P	DD	D	B	C	D
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>			p				C	DD	C	B	C	B
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>			p				C	DD	C	C	C	C
I	1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	oui		R	0		I	C	G	B	B	C	B
F	1095	<i>Petromyzon marinus</i>		X										
F	1096	<i>Lampetra planeri</i>		X										
F	1103	<i>Alosa fallax rhodanensis</i>		X										
F	1126	<i>Parachdrostoma toxostoma</i>			R			I	P	DD	C	C	C	C
F	1131	<i>Telestes souffia</i>			R	0	35	I	C	G	C	B	C	B
F	1134	<i>Rhodeus amarus</i>			R			I	P	DD	C	C	C	C
F	1138	<i>Barbus meridionalis</i>			R	0	2	I	P	G	C	C	C	B
F	1163	<i>Cottus gobio</i>		X										

ESPECE					POPULATION PRESENTE SUR LE SITE					ÉVALUATION DU SITE				
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
						Min.	Max.				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
A	1193	<i>Bombina variegata</i>			P				P	G		B	C	C
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>			P, r, w				C	G	C	B	C	C
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>			p				R	G	C	C	C	D
M	1307	<i>Myotis blythii</i>			P				P	G	C	C	C	C
M	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>			P, r				C	G	C	B	C	C
M	1310	<i>Miniopterus Schreibersii</i>			P				V	G	C	C	C	D
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>			P				P	G	C	B	C	B
M	1323	<i>Myotis Bechsteinii</i>			P, r				P	G	C	C	C	C
M	1324	<i>Myotis myotis</i>			P				P	G	C	C	C	C
M	1337	<i>Castor fiber</i>			P				P	G	C	C	C	C
M	1355	<i>Lutra lutra</i>			P				P	G	C	C	C	C
M	1361	<b><i>Lynx lynx</i></b>	X											

**Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles

**S :** si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui

**NP :** si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif)

**Type :** p=espèce résidente, r=reproduction, c=concentration, w=hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»)

**Unité:** i = individus, p=couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence)

**Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.):** C=espèce commune, R=espèce rare, V=espèce très rare, P=espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population

**Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation

approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

**Evaluation sur le site :**

<b>Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentes sur le territoire national)</b>	
A	100% $\geq$ p > 15%
B	15% $\geq$ p > 2%
C	2% $\geq$ p > 0%
D	population non significative

<b>Isolement (degré d'isolement de la population présente sur le site par rapport à l'aire de répartition naturelle de l'espèce)</b>	
A	Population (presque) isolée
B	Population non isolée, en marge de son aire de répartition
C	Population non isolée dans sa pleine aire de répartition

<b>Conservation (degré de conservation des éléments de l'habitat importants pour l'espèce concernée et possibilités de restauration)</b>	
A	Conservation excellente (éléments en état excellent, indépendamment de la notion de la possibilité de restauration)
B	Conservation bonne (éléments bien conservés indépendamment de la notion de possibilité de restauration)
C	Conservation modérée ou réduite (les autres combinaisons)

<b>Evaluation globale (évaluation globale de la valeur du site pour la conservation des espèces concernées)</b>	
A	Valeur excellente
B	Valeur bonne
C	Valeur significative
D	Valeur non significative

**Précisions**

Le Chabot commun (*Cottus gobio*) a été indiqué comme espèce d'intérêt communautaire lors de la publication du porté à connaissance du site B6 en 1995 et sa désignation en ZSC en 1999. Cependant, suite à la consultation des données les plus anciennes (bibliographie, résultats des pêches d'inventaires disponibles, carte de Dorier, etc.) et aux témoignages de pêcheurs fréquentant depuis longue date les cours d'eau du site, il semble que l'espèce Chabot commun (*Cottus gobio*) ne soit pas présente sur le site B6. Il se trouve que le Chevaine (*squalius cephalus*) est localement appelé Cabot sur le bassin versant de l'Eyrieux. Il est alors fort probable qu'une confusion ait été faite (dénomination locale du Chevaine) et retranscrite dans le FSD précédent. Aussi, dans sa mise à jour et compte tenu de l'absence de donnée sur la présence du Chabot commun (*Cottus gobio*) qui serait absent naturellement, il a été décidé de désinscrire cette espèce de la liste des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site B6.

La Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) est donnée dans ce présent FSD comme espèce d'intérêt communautaire non-présente, alors qu'elle était indiquée présente sur le FSD de 1999. Ce choix est lié à l'absence d'observations avérées de cette espèce sur le bassin versant de l'Eyrieux (des observations de juvéniles de Lamproies avaient été faites dans les années 80 sans pouvoir préciser s'il s'agissait de *Lampetra planeri* ou de *Petromyzon marinus*), sachant que *Lampetra planeri* est rare dans le département de l'Ardèche ainsi que sur une grande partie des cours d'eau du bassin versant du Rhône (les observations de *Lampetra planeri* se limitent à quelques fleuves côtiers-observations sporadiques). Aussi dans le doute, et compte tenu de la reconnexion piscicole par le fleuve Rhône (aménagement des ouvrages) de la méditerranée à l'Eyrieux d'ici 2017-2018 ; il a été fait le choix de mentionner dans ce présent FSD la non-présence la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*).

Le Lynx boréal (*Lynx lynx*) est noté comme disparu du Massif-Central depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, il aurait été observé à plusieurs reprises en Ardèche entre la fin des années 80 et le début des années 90. Une observation d'un jeune individu dans le secteur des Boutières, sur la commune de Châteauneuf-de-Vernoux (commune hors B6 mais limitrophe) faite en avril 2012 est jugée probable par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Il s'agit de la seule observation réalisée à proximité du site d'étude. Aussi dans ce FSD, il est fait mention du Lynx dans la liste des espèces d'intérêt communautaire mais il est qualifié de non présent (NP).

### 3.3. Autres espèces importantes de la faune et de la flore

Groupes : A= Amphibiens, B = Oiseaux, F= Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles

ESPECE					POPULATION PRESENTE SUR LE SITE			MOTIVATION							
Groupe	CODE	Nom de l'espèce	S	NP	Taille		Unité	Cat. C R V P	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories			
					Min.	Max.			I	IV	V	A	B	C	D
M	1309	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>						P		X		X		X	
M	1312	<i>Nyctalus noctula</i>						P		X		X		X	
M	1314	<i>Myotis daubentoni</i>						P		X		X		X	
M	1317	<i>Pipistrellus Nathusii</i>						P		X		X		X	
M	1322	<i>Myotis nattereri</i>						P		X		X		X	
M	1326	<i>Plecotus auritus</i>						P		X		X		X	
M	1327	<i>Eptesicus serotinus</i>						P		X		X		X	
M	1328	<i>Nactylus lasiopterus</i>						P		X		X		X	
M	1329	<i>Plecotus austriacus</i>						P		X		X		X	
M	1330	<i>Myotis mystacinus</i>						P		X		X		X	
M	1331	<i>Nyctalus leisleri</i>						P		X		X		X	
M	1333	<i>Tadarida teniotis</i>						P		X		X		X	
M	1360	<i>Genetta genetta</i>						P			X	X		X	
M	2016	<i>Pipistrellus Kuhlii</i>						P		X		X		X	
M	5003	<i>Myotis alcathoe</i>						P		X		X		X	
M	5009	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>						P		X		X		X	

ESPECE					POPULATION PRESENTE SUR LE SITE			MOTIVATION							
Groupe	CODE	Nom de l'espèce	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories			
					Min.	Max.			I	IV	V	A	B	C	D
M	5365	<i>Hypsuga Savii</i>						P		X		X		X	
R		<i>Timon lepidus</i>						P, r				X		X	X
R	1256	<i>Podarcis muralis</i>						P		X		X		X	
R	1283	<i>Coronella austriaca</i>						P		X		X		X	
R	2452	<i>Coronella girondica</i>						P		X		X		X	
R	5179	<i>Lacerta bilineata</i>						P		X		X		X	
R	5670	<i>Hierophis viridiflavus</i>						P		X		X		X	
R	6091	<i>Zaminis longissimus</i>						P		X		X		X	
A	1191	<i>Alytes obstetricans</i>						P		X		X		X	
A	1205	<i>Hyla meridionalis</i>						P		X		X		X	
A	1209	<i>Rana dalmatina</i>						P		X		X		X	
A	1212	<i>Rana ridibunda</i>						P							X
A	1213	<i>Rana temporaria</i>						P			X	X		X	
A	2353	<i>Triturus alpestris</i>						P							X
A	2360	<i>Pelodytes punctatus</i>						P		X					
F	3019	<i>Anguilla anguilla</i>						P							
B	A246	<i>Lullula arborea</i>			7		P	C	X			X		X	
B	A072	<i>Pernis apivorus</i>			4		I	P	X			X		X	
B	A302	<i>Sylvia undata</i>			6		P	C	X			X		X	
B	A084	<i>Circus pygargus</i>			1		I	R	X			X		X	

ESPECE					POPULATION PRESENTE SUR LE SITE			MOTIVATION							
Groupe	CODE	Nom de l'espèce	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories			
					Min.	Max.			I	IV	V	A	B	C	D
B	A080	<i>Circaetus gallicus</i>			6		P	P	X			X		X	
B	A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>			2		I	C	X			X		X	
B	A073	<i>Milvus migrans</i>			4		I	P	X			X		X	
B	A074	<i>Milvus milvus</i>			1		I	R	X			X		X	
B	A338	<i>Lanius collurio</i>			10		P	C	X			X		X	
B	A379	<i>Emberiza hortulana</i>			6		P	R	X			X		X	
B	A078	<i>Gyps fulvus</i>			5		I	P	X			X		X	
B		<i>Charadrius dubius</i>			3		I	C				X		X	
B		<i>Cinclus cinclus</i>			5		I	C				X			
B		<i>Corvus corax</i>			2		I	P				X			
B		<i>Tachymarptis melba</i>			14		I	P				X			
I	1053	<i>Zerynthia polyxena</i>						V		X				X	X
I	1058	<i>Maculinea arion</i>						R		X				X	
I		<i>Chazara briseis</i>						V				X			
I		<i>Scolitantides orion</i>						C							X
P		<i>Achillea tomentosa</i>													
P		<i>Aegilops cylindrica</i>													
P		<i>Anacamptis coriophora</i>													
P		<i>Anacamptis fragrans</i>													
P		<i>Anacamptis laxiflora</i>													
P		<i>Anemone rubra</i>													

ESPECE					POPULATION PRESENTE SUR LE SITE			MOTIVATION							
Groupe	CODE	Nom de l'espèce	S	NP	Taille		Unité	Cat. C R V P	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories			
					Min.	Max.			I	IV	V	A	B	C	D
P		<i>Anogramma leptophylla</i>													
P		<i>Carex depauperata</i>													
P		<i>Carex diandra</i>													
P		<i>Carex limosa</i>													
P		<i>Chaerophyllum nodosum</i>													
P		<i>Cistus laurifolius</i>													
P		<i>Cistus pouzolzii</i>						V							X
P		<i>Conringia orientalis</i>													
P		<i>Crassula tillaea</i>													
P		<i>Cyperus longus</i>													
P		<i>Cytisus elongatus</i>													
P		<i>Dichoropetalum carvifolia</i>													
P		<i>Drosera rotundifolia</i>													
P		<i>Epipactis fibri</i>						V				X			
P		<i>Epipactis microphylla</i>													
P		<i>Fontinalis antipyretica</i>													
P		<i>Fragaria montana</i>									X				
P		<i>Gagea bohemica</i>													
P		<i>Gagea lutea</i>													
P		<i>Gagea villosa</i>													

ESPECE					POPULATION PRESENTE SUR LE SITE			MOTIVATION								
Groupe	CODE	Nom de l'espèce	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories				
					Min.	Max.			C	R	V	P	I	IV	V	A
P		<i>Gentiana lutea</i>									X					
P		<i>Gentiana pneumonanthe</i>														
P		<i>Hypericum androsaemum</i>														
P		<i>Illecebrum verticillatum</i>						V								X
P		<i>Juncus capitatus</i>														
P		<i>Juncus tenageia</i>														
P		<i>Lathyrus angulatus</i>														
P		<i>Legousia hybrida</i>														
P		<i>Linaria arvensis</i>														
P		<i>Muscari botryoides</i>														
P		<i>Myosotis balbisiana</i>														
P		<i>Myrrhoides nodosa</i>														
P		<i>Najas marina</i>														
P		<i>Najas minor</i>														
P		<i>Narcissus assoanus</i>									X					
P		<i>Oenanthe peucedanifolia</i>														
P		<i>Oenanthe pimpinelloides</i>														
P		<i>Ophioglossum vulgatum</i>														
P		<i>Ophrys occidentalis</i>														
P		<i>Osmunda regalis</i>														

ESPECE					POPULATION PRESENTE SUR LE SITE			MOTIVATION									
Groupe	CODE	Nom de l'espèce	S	NP	Taille		Unité	Cat. C R V P	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories					
					Min.	Max.			I	IV	V	A	B	C	D		
P		<i>Pedicularis palustris</i>															
P		<i>Pisum sativum</i>															
P		<i>Poa palustris</i>															
P		<i>Psilurus incurvus</i>															
P		<i>Reseda jacquinii</i>															
P		<i>Ruscus aculeatus</i>									X						
P		<i>Saxifraga prostii.</i>															
P		<i>Sedum villosum</i>															
P		<i>Serapias lingua</i>															
P		<i>Spergula segetalis</i>						V									X
P	1900	<i>Spiranthes aestivalis</i>								X							
P		<i>Trifolium strictum</i>															
P		<i>Trifolium sylvaticum</i>															
P		<i>Ventenata dubia</i>															
P		<i>Veronica cymbalaria</i>															
P		<i>Vicia disperma</i>															

**LEGENDE :**

**Groupe :** A= Amphibiens, B = Oiseaux, F= Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles

**CODE:** pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire en plus du nom scientifique le code indiqué sur le portail de référence

**S:** si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui

**NP :** si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif)

**Unité** : i = individus, p=couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence)

**Cat.:** catégories du point de vue de l'abondance: C=commune, R=rare, V=très rare, P=présente

**Catégories du point de vue de la motivation** : IV, V: annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»), A: liste rouge nationale; B: espèce endémique; C: conventions internationales ; D: autres raisons

## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1. Caractère général du site

Code hab	Classes d'habitats	% couverture
N06	Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3%
N07	Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières	<1%
N08	Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	22%
N09	Pelouses sèches, Steppes	8%
N10	Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	7%
N12	Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1%
N16	Forêts caducifoliées	51%
N17	Forêts de résineux	<1%
N20	Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3%
N21	Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1%
N22	Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	<1%
N23	Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3%
<b>COUVERTURE TOTALE</b>		<b>100 %</b>

#### Autres caractéristiques du site

Le site B6 est inclus dans deux domaines biogéographiques : 81 % méditerranéen et 19 % continental. Le bassin versant de l'Eyrieux est entouré par le Sillon rhodanien à l'est, les bordures du Massif-central au sud-est, et les Monts du Vivarais à l'ouest. Cette fraction du département de l'Ardèche est caractérisée en premier lieu par sa teinte méditerranéenne atténuée, notamment à l'approche des limites nord, par les influences septentrionales. Le second facteur structurant n'est autre que la géologie. Le bassin est riche en roches métamorphiques et cristallines formées lors des remontées de laves volcaniques au début de l'ère secondaire. A l'Ere tertiaire, sous l'influence d'une très forte activité volcanique, des coulées de basaltes vont se répandre sur la partie occidentale de la zone, et notamment au niveau des bassins de la Rimande, de l'Eysse et de la Saliose (Hors site B6). Ces formations volcaniques restent très minoritaires à l'échelle d'un bassin largement dominé par les terrains cristallins et métamorphiques.

Le site B6 est un secteur de transition climatique, qui fait l'originalité et la diversité des habitats naturels du bassin versant. Au regard de la forte hétérogénéité du site d'étude, sont distinguées au sein de cette entité, 3 unités paysagères distinctes : les Boutières, la moyenne vallée de l'Eyrieux avec ses plateaux et ses pentes et la basse vallée de l'Eyrieux ou plaine alluvionnaire.

A l'interface de ces paysages, sur les pieds des versants se retrouvent de nombreux vallons humides s'échappant petit à petit vers la plaine. Si l'influence de l'homme se fait nettement ressentir, elle façonne aussi ce paysage et ne semble pas (pour l'heure) perturber outre mesure les équilibres spontanés.

Afin d'assurer le maintien voire la restauration des habitats et espèces de ce site, il convient de concilier davantage utilisation du territoire et milieu naturel. Ainsi, la réouverture et l'entretien de milieux prairiaux par une activité pastorale adaptée apparaît très pertinente d'un point de vue social, économique et écologique. De même, une meilleure connaissance et gestion de l'eau, permettrait d'améliorer la qualité d'habitats pour de nombreuses espèces (poissons, invertébrés et mammifères semi-aquatiques).

Mettre en place des îlots de vieillissement afin de diversifier les milieux forestiers sur le site, assez homogènes à ce jour du fait de l'exploitation récente sur la quasi-totalité des montagnes.

Ces différents points ont le même objectif : Préserver la richesse biologique locale en prenant en compte les enjeux écologiques et en développant une économie locale adaptée et respectueuse de ces enjeux écologiques.

#### 4.2. Qualité et importance

Les nombreux corridors (axes de déplacement) terrestres et aquatiques font du site B6 un véritable relai en Ardèche : l'Eyrieux et ses affluents possèdent de nombreuses zones de remous et de tourbillons (affouillements) favorisant certaines espèces aquatiques, le long de la rivière, le dépôt de sable a rendu possible le boisement en forêt de bois blanc et les gorges exposent leurs falaises riches en espèces de reptiles et de rapaces (Busard cendré, Milan noir, Milan royal).

L'Eyrieux dans sa vallée alluviale est un cours d'eau à connotation naturelle, qui ne comprend pas de digue, de canalisation ou d'épis récents. Son espace de bon fonctionnement ou de divagation pendant les événements de crue n'est pas contraint par les ouvrages (seuils notamment), qui sont quasi-transparents lors de la montée des eaux. A noter que le maintien de cet espace de bon fonctionnement génère une diversité de milieux et d'espèces.

La vallée de l'Eyrieux et ses contreforts affichent une dominance des végétations liées aux sols siliceux mais également de manière plus ponctuelle aux substrats basaltiques (massif de Chirouse par exemple). Bien que relativement homogène sur le plan géologique, l'étagement des végétations est particulièrement marqué, allant des basses plaines de la vallée du Rhône (mésos- et supra-méditerranéen) jusqu'aux plateaux ardéchois (montagnard inférieur). De même on constatera une forte variation des agencements écologiques : peuplements aquatiques, rivulaires, rocheux... Il en découle une forte diversité de formations végétales.

Les Boutières, représentées par des sommets doux qui s'amenuisent vers l'est en crêtes rocheuses déchiquetées offrent un paysage très minéral. C'est le pays des pentes, résultant de l'action des cours d'eau sur le socle cristallin. Des serres plus ou moins larges compartimentent les vallées, les espaces alluviaux de fond de vallée sont étroits. Le territoire est occupé majoritairement par des milieux forestiers. Cela s'explique notamment du fait de l'abandon de l'agropastoralisme et de l'entretien des terrasses, qui ont induit la recolonisation de ces espaces par la végétation arbustive (landes à genêts, landes sèche européenne). Sur certains secteurs des Boutières l'activité pastorale subsiste cependant permettant le maintien de milieux ouverts, les sommets des serres sont encore bien pâturés et des pelouses remarquables y sont représentées. Les Boutières, par cette mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts, accueille une faune patrimoniale telle que le Bruant ortolan, le Lézard ocellé, le Lézard catalan, la Laineuse du prunellier, des papillons en forte régression sur le territoire national comme le Mercure ou l'Hermite qui semblent encore se maintenir localement.

L'Azuré du serpolet est connu de plusieurs stations où l'origan, sa plante hôte, et *Myrmica sabuletti*, sa fourmi hôte, ont des populations suffisantes pour son développement. L'un des lépidoptères les plus emblématiques du site B6 pourrait être l'Azuré des orpins.

La moitié des habitats naturels présents sur le site B6 sont inscrits à l'annexe I de la Directive Habitats, soit 19 habitats représentant 47 % de la superficie du site.

Le site B6 est remarquable par sa diversité faunistique. Tous les groupes sont représentés : de nombreux gîtes favorables aux chauves-souris (vieux arbres et bâtis) accueillent des colonies de Petit Rhinolophe, Murins de grande taille et de pipistrelles. L'ensemble des cours d'eau permanents du site sont favorables à la Loutre d'Europe, au Castor mais également à de nombreux invertébrés (Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure, Ecrevisse à pattes blanches), poissons (Barbeau méridional, Blageon, Toxostome), amphibiens (Sonneur à ventre jaune, grenouille rousse, grenouille agile, alyte accoucheur) et reptiles (Couleuvre vipérine).

Le territoire est lieu de transition bioclimatique par l'ouverture et l'orientation est/ouest de la vallée de l'Éyrieux sur le couloir Rhodanien qui permet d'adjoindre au climat dominant continental des irradiances méridionales, notamment dans le secteur de la basse vallée de l'Éyrieux. La basse vallée de l'Éyrieux est en ce sens représentatif d'un secteur de transition climatique entre le climat méditerranéen et un climat plus tempéré. Ces discontinuités climatiques se retrouvent au sein des assemblages d'écosystèmes qui forment des mélanges originaux d'espèces rattachées à des secteurs biogéographiques différents. De nombreuses espèces méditerranéennes trouvent là leur limite nord d'aire de répartition. C'est le cas par exemple, de la Cordulie splendide et du Ciste de pouzol.

#### 4.3. Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

- Importance de la menace : H = grande (high), M = moyenne, L = faible (low)

- Pollution :

N = apport d'azote,

P = apport de phosphore/phosphate,

A = apport d'acide/ acidification,

T = substances toxiques inorganiques,

O = substances toxiques organiques,

X = pollutions mixtes

- i = à l'intérieur du site, o = à l'extérieur du site, b = les deux

#### INCIDENCES POSITIVES

Code*	Importance (H, M OU L)	Menaces et pressions	Pollution	Intérieur / Extérieur
A04	L	Pâturage		i
B	L	Sylviculture et opérations forestières		i

#### INCIDENCES NEGATIVES

Code*	Importance (H, M OU L)	Menaces et pressions	Pollution	Intérieur / Extérieur
A01	M	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		i
A02	L	Modification des pratiques culturales (y compris la culture pérenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes...)		i
A04.03	H	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		i
A10.01	L	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		i
G01.02	L	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		i
G01.03	L	Véhicules motorisés		i
G01.04	L	Alpinisme, escalade, spéléologie		i
G05	L	Autres loisirs et activités de tourisme		i
H01	H	Pollution de l'eau		i
J02.06	M	Drainage		i

#### 4.4. Régime de propriété

TYPE DE PROPRIETE	% couvert
Propriété privée (personne physique)	99 %
Propriété d'une association, groupement ou société	
Propriété d'Etat	
Propriété du Conseil Général	<1 %
Propriété du Conseil Régional	
Propriété des communes	<1 %
Propriété du PNR des Monts d'Ardèche	<1 %
Co-propriété	
Inconnu	
TOTAL	100%

A l'image du département de l'Ardèche, les 33 communes concernées par le site B6 ne font pas exception. Le caractère privé de la majorité des parcelles associé à leur très fort morcellement entraîne une difficulté de gestion du territoire.

Avec l'évolution des pratiques agricoles, pastorales et forestières, de nombreuses terres ont été délaissées au profit de parcelles plus accessibles.

Un travail de diagnostic et d'animation foncière est de ce fait prévu dans la phase animation 2016 – 2021.

#### 4.5. Documentation

RIGAUX J., MARANGONI E., G. CHEVALIER (SMEC), M. GRIVAUD (DDT 07) - Document d'objectifs du site B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents ». NATURALIA Environnement, 801 p. + annexes. MEDDE – 2015.

#### 4.6. Historique

*Réservé à l'Europe. Ne rien remplir.*

Paragraphe non repris dans la nouvelle base.

### 5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

#### 5.1. Types de désignation aux niveaux national et régional

CODE	TYPE DE PROTECTION	% COUVERTURE
FR15	Parc Naturel Régional	84,5
FR12	Site inscrit	0,65

#### 5.2. Relations avec d'autres sites protégés

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	%COUVERTURE
FR8000041	PNR des Monts d'Ardèche	Partiel	84,5
SI186	Site inscrit « ROC DE GOURDON »	Partiel	0,12
SI230	Site inscrit « RUINES DU CHÂTEAU DE LA TOURETTE »	Partiel	0,13
SI190	Site inscrit « VILLAGE DE BEAUCHASTEL ET SES ABORDS »	Partiel	0,40

#### 5.3. Désignations du site

L'Espace Naturel Sensible appelé « Serres Boutiérots, vallées de la Gluèyre de l'Orsanne et de l'Auzène » est situé dans le même secteur que ce site Natura 2000. Chacune de ces politiques s'appuie sur un document de gestion propre. Afin de mettre en synergie ces programmes de préservation du patrimoine naturel et de les rendre plus cohérents un document commun a été élaboré, intitulé Document Unique de Gestion (DOCUGE).

Sont listés ci-après les objectifs de conservation identifiés dans le DOCUGE 2015-2020 du site B6. Les mesures concernant les suivis scientifiques et amélioration des connaissances ne sont pas listées ici (cf. DOCUGE).

**Objectifs de conservation :**

- Conserver et restaurer la dynamique naturelle, l'espace de bon fonctionnement ainsi que la bonne qualité et quantité des eaux des cours d'eau, des habitats naturels et des habitats d'espèces associés ;
- Maintenir en bon état de conservation et/ou restaurer les pelouses, les prairies, les landes et les mosaïques d'habitats par des pratiques agricoles appropriées aux habitats naturels et habitats d'espèces associés ;
- Maintenir en bon état de conservation les habitats forestiers, les habitats naturels et les habitats d'espèces associés ;
- Maintenir en bon état et/ou restaurer les milieux et zones humides : tourbières, prairies humides, mégaphorbiaies, etc. ainsi que les habitats naturels et les habitats d'espèces associés ;
- Réduire les effets des espèces exotiques envahissantes sur les habitats naturels et les espèces patrimoniales ;
- Mettre en œuvre des mesures de protection et de gestion des espèces de la Directive et des espèces remarquables ;
- Améliorer la connaissance locale des espèces et des habitats relevant de la Directive Habitats et des espèces remarquables ;
- Améliorer les connaissances sur les activités socio-économiques ;
- Suivre les espèces et les habitats de la Directive Habitats et les espèces remarquables présentes ainsi que leur état de conservation.
- Sensibiliser et informer ;
- Gérer la fréquentation ;
- Communiquer et porter à connaissance ;
- Coordonner, animer et suivre les actions du DOCUGE en concertation avec les acteurs du territoire.

**6. GESTION DU SITE****6.1. ORGANISME (S) RESPONSABLE (S) DE LA GESTION DU SITE**

Organisme : Syndicat Mixte Eyrieux Clair  
Adresse : 1, rue de la Pize - 07240 LE CHEYLARD  
Courriel : natura2000@inforoutes-ardeche.fr  
Tél : 04 75 29 72 93

**6.2. PLANS DE GESTION**

DOCUGE valant DOCOB Natura 2000 B6 « vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et DOCPROG de l'ENS « Serres Boutiérots et vallée de l'Auzène, de la Gluyère et de l'Orsanne »  
RIGAUX J., MARANGONI E., CHEVALIER G, GRIVAUD M., NATURALIA Environnement-SMEC-DDT07, 801 p. + annexes. MEDDE – 2015.

Lien URL : <http://vallee-eyrieux-et-affluents.n2000.fr/>

Document de programmation et de gestion de l'ENS « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluyère et de l'Orsanne »  
ONF - 2008

Plan de gestion de la zone à enjeux : « Gorge de la Glueyre »  
ONF- 2011

Lien URL : <https://sites.google.com/site/gorgesdelaglueyre/plan-de-gestion--partie-1>  
<https://sites.google.com/site/gorgesdelaglueyre/plan-de-gestion--partie-2>

Notice de gestion de la zone humide des Plots - commune de Saint-Chritol  
Biodiv - 2012

### 6.3. GESTION DU SITE – MESURES DE CONSERVATION

Les mesures de gestion établies dans ce document ont pour objectif principaux de :

- Conserver et restaurer le fonctionnement naturel des écosystèmes alluviaux ;
- Conserver des activités agricole et agropastorale garantes du bon état des habitats naturels et des espèces persistant au sein de cette trame ;
- Développer une hétérogénéité dans les peuplements forestier (essences autochtones, âges) et permettre un développement amenant des boisements à ma sénescence, dans le cadre d'une gestion durable agrosylvicole ;
- Conserver dans un bon état et restaurer les zones humides ;
- Limiter et contraindre le développement des espèces exotiques envahissantes ;
- Gérer la fréquentation et les activités de loisirs ;
- Améliorer les connaissances sur le site d'un point de vue écologique et socio-économique ;
- Assurer un suivi de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- Sensibiliser la population locale aux richesses naturelles du site.

## 7. CARTE DU SITE

Identifiant INSPIRE:

Carte transmise sur support électronique sous forme de fichier pdf (facultatif)

oui  non

Référence(s) de la carte utilisée à l'origine pour la numérisation des limites électroniques (facultatif):